



Adjudicataire d'un bien immobilier par notaire

Par **ortalino**, le **16/08/2010** à **15:03**

Bonjour,

j'ai acheté un bien par adjudication, cependant le notaire ou ses employés ne m'ont rien remis de ce que j'ai signé le jour de l'adjudication, rien ne se passe par courrier, je ne sais pas le montant du chèque de banque qu'il réclame, je suis sensé signé demain et je n'obtiens rien en information...

Dans quelques jours, j'aurai dépassé le temps de réitération tel que prévu au cahier des charges donc des majorations interviendront!

si demain mon règlement est accepté chèque simple, avec quoi puis je espérer repartir?
garanties?